

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

VOTEZ

POUR DES SALAIRES DÉCENTS ET DES CARRIÈRES DIGNES, POUR DES SERVICES PUBLICS RENFORCÉS : VOTONS CGT ET SUD !

Salaires bloqués, carrières ralenties, primes injustes, promotions au compte-goutte, emplois précaires, perte de sens au travail…Depuis des années, les agent·es des ministères sociaux paient le prix fort des politiques d'austérité et des réorganisations permanentes. Nous sommes pourtant celles et ceux qui font fonctionner les services, accompagnent les personnes, assurent les missions de santé et de solidarité, font respecter le droit du travail et garantissent la continuité du service public.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires décroche !

Pendant que les prix flambent, que les charges explosent et que les fins de mois deviennent toujours plus difficiles, les rémunérations des fonctionnaires stagnent. En 25 ans, la valeur du point d'indice a perdu plus de 30 % de pouvoir d'achat. Depuis sa dernière revalorisation en juillet 2023, la perte dépasse 5 %, et elle atteint plus de 15 % depuis l'arrivée de Macron au pouvoir en 2017. Le manque à gagner est insupportable sur la même période : 327€ par mois pour un catégorie C, 414€ en catégorie B et 635€ en catégorie A.

Assez du mépris ! Assez des sacrifices toujours imposés aux mêmes ! Les fonctionnaires font vivre les services publics au quotidien. Leur engagement, leur travail et leurs responsabilités méritent autre chose que des discours, des promesses et des miettes.

Nous n'avons eu de cesse de dénoncer ce scandale, d'organiser les mobilisations en faveur du pouvoir d'achat et nous continuerons à porter les revendications partout, dans la rue et dans les instances !

Parce que **les salaires de toutes et tous doivent augmenter**, il n'y a qu'une solution : **le point d'indice doit être revalorisé, maintenant. Pas demain, pas à la prochaine négociation : maintenant !**

Nous voulons :

Une carrière linéaire et automatique !
Chaque année d'ancienneté doit se traduire par une progression de rémunération.

Des promotions en nombre suffisant !
Les taux de promotion doivent permettre à toutes et tous de bénéficier d'un véritable déroulement de carrière.

La reconnaissance de l'expérience professionnelle !
L'ancienneté et les compétences acquises doivent être prises en compte.

Des concours et examens professionnels accessibles !
Notamment pour permettre aux agent es de catégorie C d'accéder à la catégorie B et aux agent es de catégorie B d'accéder à la catégorie A.

La titularisation des contractuel les !
La précarité ne peut pas devenir le mode normal de recrutement dans les ministères sociaux.

Catégorie B et C les grandes oubliées

En l'absence d'indexation de nos salaires sur la hausse des prix, beaucoup de fonctionnaires s'appauvrissent. C'est surtout vrai pour les agentes de catégorie B et C. La catégorie C est désormais smicardisée : le grade C1 est presque entièrement sous le SMIC, les grades C2 et C3 démarrent également sous le SMIC, comme les deux premiers grades de la catégorie B.

Aujourd'hui, 862 000 agent·es publics, essentiellement en catégorie C, ont un traitement indiciaire inférieur au Smic.

Macron n'a pas hésité à supprimer en 2024 la GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) qui était une indemnité créée pour compenser la perte de pouvoir d'achat des agent.es de la fonction publique, au moment même où les agent.es ont subi une forte érosion de leur rémunération réelle, dans le contexte inflationniste. Quel mépris !

Par ailleurs, beaucoup d'entre elleux subissent également des carrières bloquées, des perspectives d'évolution en berne et des goulots d'étranglement en matière de promotion. Certaines évolutions de carrière peuvent même s'avérer financièrement peu ou pas intéressantes, notamment lors du passage de la catégorie C à la catégorie B. **C'est un scandale et cela doit cesser.** C'est ce que nous n'avons eu de cesse de dénoncer ces dernières années et ce que nous continuerons à porter lors de la prochaine mandature.

Cette situation est d'autant plus injuste pour les agentes de catégorie C, grandes oubliées des ministères sociaux. Pourtant leur technicité et leur charge de travail augmentent mais elles ont été exclues de nombreuses mesures de revalorisation salariale, celles-ci ayant essentiellement porté sur la partie indemnitaire et bénéficié avant tout aux agent·es de catégorie A.

Contrôleur·ses du travail : assez de mépris !

Des agent·es expérimenté·es, indispensables au fonctionnement du ministère dont le corps a été placé en extinction et pour lequel le ministère n'a offert, après le plan de transformation des emplois vécu par beaucoup comme une humiliation, aucune perspective satisfaisante. Une solution pérenne doit impérieusement être trouvée pour transformer les emplois des controleur·ses du travail qui n'ont pas bénéficié du plan de transformation d'emplois. L'ensemble des contrôleurs·euses du travail qui le souhaitent doit être promu dans le corps de l'inspection du travail. Le ministère doit reconnaitre la valeur professionnelle des contrôleurs·euses du travail.

Combattre le RIFSEEP qui organise l'arbitraire !

Le RIFSEEP a contribué à installer une rémunération de plus en plus individualisée et inégalitaire. Nous refusons cette logique. **Notre salaire doit reposer sur le traitement indiciaire et la reconnaissance de la qualification.**

CIA et revalorisations de l'IFSE au titre de l'expérience constituent le summum de l'opacité et sont des outils de division entre agent·es à la main de la hiérarchie. L'administration a notamment toute latitude pour décider qui parmi les agent·es bénéficiera effectivement d'une revalorisation de ses primes ou du niveau de CIA attribué. Certaines directions n'hésitent pas à sanctionner les agent.es, parce qu'iels sont malades ou ont défendu le service public. Pour ne rien arranger, la politique indemnitaire peut différer grandement d'une DREETS à l'autre. Les inégalités et les différences entre régions ou département sont injustes et inacceptables.

Pour de vrais carrières, pas des parcours du combattant !

Changer de poste, obtenir une promotion, faire reconnaître son expérience : pour trop d'agent·es, tout relève désormais du parcours du combattant. Un·e agent·e qui reste dans le même service pendant vingt ans ne doit pas être condamné à stagner. Un·e agent·e contractuel·le qui exerce durablement les mêmes missions qu'un fonctionnaire doit bénéficier de droits et d'une rémunération équivalents. Nous revendiquons une politique de carrière fondée sur des règles collectives, transparentes et opposables et qui ne dépend pas des petit.es chefaillon·nes !

NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES

- +10 % immédiatement sur la valeur du point d'indice (en rattrapage) et son indexation sur l'inflation ;
- Un salaire minimum à 2 000 € net pour toutes et tous ;
- 400€ immédiatement pour tou·te·s, en commençant par les plus bas salaires
- Intégration des primes au traitement
- L'égalité salariale femmes / hommes, avec un rattrapage salarial pour y parvenir
- L'abrogation du jour de carence et indemnisation des congés maladie à 100%
- La refonte complète des grilles indiciaires pour reconnaître les qualifications ;
- Une véritable revalorisation des catégories B et C ;
- Un déroulement de carrière linéaire, sans blocage et des voies de promotion facilitées de C vers B et de B vers A ;
- Des taux de promotion permettant de réelles perspectives ;
- La fin des inégalités indemnitaires entre corps et services ;
- Le rétablissement des CAP de mutations pour contrer l'arbitraire de l'administration
- Le passage de tou.tes les contrôleur·ses du travail dans le corps de l'inspection du travail ;
- La titularisation des contractuel·les et la résorption de la précarité ;
- Pour des effectifs à la hauteur des missions, la défense de nos statuts et de nos garanties collectives.

EN 2026, ENVOYONS UN MESSAGE CLAIR A L'ADMNISTRATION !

Voter pour la liste SUD et CGT, c'est choisir des représentant·es qui ne renoncent pas et qui défendent les agent·es **collectivement**, qui refusent les petits arrangements et qui combattent les politiques qui organisent la mise en concurrence entre agent.es et la dégradation de nos conditions de travail.

Parce qu'un service public de qualité commence par des agent·es correctement rémunéré·es et reconnu·es.

Parce que nos carrières ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire.





union fédérale des syndicats de l'Etat
la cgt
Solidaires
Fonction Publique